

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement
d'Albertville

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Commune
AIME-LA-PLAGNE

de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Anthony Destaing - Camille Dutilly - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Michel Genettaz - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - André Pellicier - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusés : Isabelle Gostoli De Lima (pouvoir à Pascal Valentin) - Rose Paviet (pouvoir à Xavier Urbain) - Laétitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Sabine Sellini (pouvoir à André Pellicier) - Lucien Spigarelli (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier)

Absents : Franck Chenal - Murielle Chenal - Laurent Desbrini - Marie Martinod - Marie-Pierre Rebrassé

Monsieur Anthony Destaing a été désigné secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Votants : 24

Date de convocation : 9 décembre 2022

Date publication : 22 décembre 2022

N°12C - CONVENTION POUR AUTORISATION DE PASSAGE DE CANALISATIONS D'EAUX USEES EN TERRAIN PRIVÉ - MADAME VILLIEN MARIE

Madame le Maire expose au Conseil municipal le projet de création et le raccordement d'un réseau d'eaux usées sur le secteur du Villaret de Montgirod.

Elle précise que ces travaux nécessitent le passage de canalisations sur une propriété privée et qu'ils doivent faire l'objet, au préalable, d'une convention pour autorisation de passage en terrain privé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- D'approuver la convention d'autorisation de passage de canalisation d'eaux usées, avec Madame VILLIEN Marie, propriétaire de la parcelle cadastrée section 169 F n°435 au Villaret de Montgirod au lieu-dit Le Pontet.

- D'autoriser Madame le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente, notamment la convention, les documents relatifs à l'enregistrement et l'acte authentique éventuel.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING